**Projet de refonte du programme de […]**

Université de Sherbrooke

[Faculté]

[Département]

Avril 2023

Table des matières

[PRÉSENTATION DU PROGRAMME ACTUEL 3](#_Toc132136690)

[1. INTRODUCTION 3](#_Toc132136691)

[1.1 Présentation sommaire du programme 3](#_Toc132136692)

[1.2 Bref historique du programme 3](#_Toc132136693)

[DOSSIER D’OPPORTUNITÉ 3](#_Toc132136694)

[2. MOTIFS DE MODIFICATION DU PROGRAMME 3](#_Toc132136695)

[2.1 Opportunité socioéconomique et socioculturelle 3](#_Toc132136696)

[2.2 Opportunité systémique 3](#_Toc132136697)

[2.3 Opportunité institutionnelle 4](#_Toc132136698)

[DOSSIER PÉDAGOGIQUE 4](#_Toc132136699)

[3. LIGNES DIRECTRICES 4](#_Toc132136700)

[4. VISÉES DU PROGRAMME REMANIÉ 4](#_Toc132136701)

[4.1 Profil de sortie 4](#_Toc132136702)

[4.2 Cibles de formation du programme 4](#_Toc132136703)

[5. CADRE RÉGLEMENTAIRE 5](#_Toc132136704)

[5.1 Conditions et processus d’admission 5](#_Toc132136705)

[5.2 Durée et régime des études 5](#_Toc132136706)

[5.3 Mode de gestion du programme 5](#_Toc132136707)

[6. STRUCTURE DU PROGRAMME REMANIÉ 5](#_Toc132136708)

[6.1 Activités pédagogiques 5](#_Toc132136709)

[6.2 Principales approches pédagogiques et modalités d’évaluation retenues 6](#_Toc132136710)

[6.3 Cheminement type d’un étudiant 6](#_Toc132136711)

[6.4 Encadrement 6](#_Toc132136712)

[6.5 Adéquation entre les activités pédagogiques et les cibles de formation du programme 6](#_Toc132136713)

[7. NOUVELLES MESURES DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE 6](#_Toc132136714)

[7.1 Services aux étudiants, environnement académique et vie étudiante 7](#_Toc132136715)

[DOSSIER DE FAISABILITÉ 7](#_Toc132136716)

[8. RESSOURCES 7](#_Toc132136717)

[8.1 Ressources enseignantes 7](#_Toc132136718)

[8.2 Personnel administratif et de soutien 7](#_Toc132136719)

[8.3 Ressources matérielles, technologiques et documentaires 7](#_Toc132136720)

[8.4 Plan de mise en œuvre 7](#_Toc132136721)

[9. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 8](#_Toc132136722)

[LISTE DES ANNEXES 9](#_Toc132136723)

*Les dossiers de présentation doivent être rédigés conformément aux pratiques de rédaction inclusive visant à reconnaître et à mettre en évidence la diversité de la communauté universitaire, telles que définies dans le* [*Guide de rédaction inclusive*](https://www.usherbrooke.ca/langue/fileadmin/sites/langue/documents/Guide_redaction_inclusive_vf.pdf) *de l’Université de Sherbrooke.*

*Les dossiers faisant suite à l’évaluation périodique du programme peuvent consulter le* [*Tableau de concordance*](https://www.usherbrooke.ca/ssf/fileadmin/sites/ssf/vie_programmes/creation_modif_programmes/2-6_Grille_concordance_rapportEP.pdf) *pour repérer quelles sections du rapport d’évaluation peuvent être réinvesties dans le dossier de présentation*

# PRÉSENTATION DU PROGRAMME ACTUEL

## 1. INTRODUCTION

### 1.1 Présentation sommaire du programme

### 1.2 Bref historique du programme

# DOSSIER D’OPPORTUNITÉ

## 2. MOTIFS DE MODIFICATION DU PROGRAMME

*Attention : ne pas refaire la démonstration détaillée du bien-fondé du programme actuel, mais insister sur les changements qui expliquent la refonte du programme et la nouvelle orientation qui lui est donnée. Par exemple :*

### 2.1 Opportunité socioéconomique et socioculturelle

*Besoins de la société*

* Évolutions économiques, sociales, culturelles et scientifiques récentes justifiant la refonte du programme;
* Évolution des besoins de formation dans le domaine concerné au cours des dernières années au Québec, incluant les changements à prévoir dans les années à venir compte tenu de l’évolution du domaine
* Résultats d’études de besoins, sondage, enquêtes, le cas échéant.

*Perspectives d’avenir pour les diplômés*

* Identification des nouveaux débouchés pour les diplômées et les diplômés (employeurs, travail autonome, travail de création, mobilité professionnelle, poursuite d’études avancées) au Québec, au Canada et en Amérique du Nord.
* Perspectives d’emploi dans les nouveaux secteurs visés (voir par exemple les [enquêtes Relance](http://www.education.gouv.qc.ca/references/recherches/enquetes-relance/) du MEES ou toute autre publication spécialisée)
* Changements récents au cadre législatif et réglementaire de l’exercice professionnel au Québec.

### Opportunité systémique

*Programmes similaires à l’international et au Canada*

* Inventaire et comparaison entre ces programmes, identification des programmes reconnus ou novateurs dans le domaine, le cas échéant.

*Programmes similaires au Québec*

* Inventaire des programmes similaires dans les universités québécoises
* Caractère distinctif ou apport spécifique du programme remanié dans le contexte québécois; sa situation par rapport aux programmes déjà offerts (duplication, apport nouveau, etc.); comparaison avec ces programmes ; effets escomptés de la mise en œuvre du programme remanié sur les effectifs des programmes existants
* Concurrence ou complémentarité entre le programme remanié et d’autres programmes existants, y compris ceux du collégial, plus particulièrement dans une même région
* Le cas échéant, prise en compte des travaux effectués par les comités et sous-comités du BCI dans le secteur concerné, des orientations de la Politique québécoise à l’égard des universités relativement à l’offre globale de formation, et des autres politiques gouvernementales, des associations ou des ordres professionnels

*Partenariats et collaborations*

* Nouvelles opportunités de collaboration avec universités ou autres partenaires externes
* Nouvelles opportunités en matière de mobilité étudiante

### 2.3 Opportunité institutionnelle

*Intégration du programme remanié dans les plans de développement institutionnel, facultaire ou départemental à l’UdeS*

* Conformité aux plans stratégiques institutionnels et facultaires ainsi qu’à leurs axes de développement

*Situation du programme remanié par rapport aux autres programmes de l’établissement*

* Complémentarité par rapport aux programmes déjà offerts par l’UdeS, dans la même discipline, dans les disciplines connexes et dans le secteur concerné; l’évolution du nombre d’inscriptions et de diplômées et diplômés dans les programmes apparentés ou connexes au cours des dernières années.
* Évaluation de l’impact de la mise en œuvre du programme remanié sur l’effectif étudiant de ces programmes à l’UdeS.

# DOSSIER PÉDAGOGIQUE

## 3. LIGNES DIRECTRICES

* Principales orientations ayant guidé la refonte du programme (fondements ou approches pédagogiques, approche de développement curriculaire, réussite étudiante, fondements disciplinaires, interdisciplinarité, etc.)

## 4. VISÉES DU PROGRAMME REMANIÉ

*Rappeler les visées du programme si elles sont maintenues à l’identique et justifier les changements apportés.*

### 4.1 Profil de sortie

* Caractéristiques du diplômé que le programme remanié entend former en réponse aux nouveaux besoins de formation identifiés plus haut
* Démonstration de l’adéquation avec le cycle d’étude - voir référentiels de compétences attendues au terme d’un programme de grade (annexe 1 du Règlement des études)

### 4.2 Cibles de formation du programme

* Identification des nouvelles cibles de formation du programme (objectifs, compétences, situations professionnelles…) et arrimage avec les rôles, fonctions et activités professionnelles propres au domaine.

## 5. CADRE RÉGLEMENTAIRE

*Rappeler les dispositions du cadre règlementaire si elles sont maintenues à l’identique et justifier les changements apportés s’il y a lieu.*

### 5.1 Conditions et processus d’admission

* Lieux de l'offre de formation et trimestres d'admission
* Conditions générales et particulières d’admission (moyenne requise, exigences linguistiques, scolarité préparatoire ou cours d’appoint pouvant être exigés, etc.)
  + Modalités particulières d’admission sur la base d’une reconnaissance d’acquis, d’équivalences, de passerelles, etc.
* Contingentement et capacité d’accueil, le cas échéant
  + Critères et modalités de sélection parmi les candidatures répondant aux conditions d’admission, description du processus d’analyse des dossiers.

### 5.2 Durée et régime des études

* Nombre de crédits total et répartition des crédits obligatoires, à option ou au choix
* Régime des études (temps complet / temps partiel)
* Durée moyenne du programme selon le régime des études

### 5.3 Mode de gestion du programme

* Direction et composition du comité de programme
* Ententes de collaboration établies entre différentes unités d’enseignement et de recherche, départements, facultés, ou avec d’autres établissements partenaires, le cas échéant

## 6. STRUCTURE DU PROGRAMME REMANIÉ

### 6.1 Activités pédagogiques

* Identification des activités obligatoires et à option (sigles, titres, nombre de crédits/d’heures, etc.)
* Description de l’ensemble des activités prévues activités : cours, laboratoires, séminaires, stages, etc. Les descriptifs (cibles de formation et éléments de contenus couverts) des activités doivent être fournis en annexe. Une distinction claire doit être établie entre les activités qui sont à créer et celles qui sont déjà existantes.
* Si le programme est agréé par un ordre professionnel ou donne accès à un permis d’exercice : identifier quelles activités sont exigées par l’ordre, si ces activités doivent être enseignées par un membre de l’ordre, etc.

### 6.2 Principales approches pédagogiques et modalités d’évaluation retenues

* Présentation de la teneur des activités (formation théorique, formation pratique, apprentissage expérientiel, création, etc.) et des principales approches pédagogiques retenues dans le programme
* Mode de livraison des activités : enseignement en présentiel, à distance, en mode mixte
* Présentation des principales modalités d’évaluation des apprentissages retenues dans les activités (examens, travaux pratiques, portfolio, évaluation par les pairs, etc.)

### 6.3 Cheminement type d’un étudiant

* Description du cheminement type (à temps plein et à temps partiel), et de ses particularités (par exemple, en cas de passage accéléré). Répartition prévue des cours à chacune des sessions pour tous les régimes d’études

*Si le programme comporte des profils ou des axes de spécialisation :*

* Cheminement des étudiants qui opteront pour ces profils ou spécialisations.

*Pour les programmes à visée professionnelle :*

* Alternance entre les activités théoriques et pratiques (stages, projets, mandats…)

### 6.4 Encadrement

* Description des modalités d'encadrement offertes, notamment celles prévues pour les étudiantes et les étudiants en difficulté.

*Dans le cadre d’une refonte où des stages ont été ajoutés :*

* Lieux des stages et procédures de placement
* Adéquation entre l’effectif étudiant attendu et le nombre de stages disponibles
* Description des modes d’encadrement et d’évaluation des stages : rôles respectifs du/des professeur(s), du superviseur en milieu de stage, du coordonnateur de stage; modalités d’encadrement à distance, multisites, etc.
* Critères et procédures d’évaluation des stages

### 6.5 Adéquation entre les activités pédagogiques et les cibles de formation du programme

*Pour chacune des cibles de formation visées par le programme :*

* Expliquer comment les activités pédagogiques et les modalités pédagogiques retenues aideront les étudiantes et les étudiants à atteindre les cibles de formation visées par le programme
* Expliquer comment les modalités d’évaluation des apprentissages prévues permettront de certifier qu’au terme du programme, chaque personne diplômée aura bien atteint chacune des cibles.

## 7. NOUVELLES MESURES DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE

*Cette section peut être omise si les mesures existantes ne sont pas bonifiées.*

### 7.1 Services aux étudiants, environnement académique et vie étudiante

* Accueil, activités d’intégration, modalités de soutien offertes
* Bourses et autres opportunités de financement disponibles
* Facteurs permettant de développer le sentiment d’appartenance au programme et de favoriser la persévérance
* Occasions d’implication dans le milieu, la communauté, la vie associative
* Concours et activités de reconnaissance
* Mesures en matière d’équité, de diversité et d‘inclusion (EDI)

# DOSSIER DE FAISABILITÉ

## 8. RESSOURCES

*Rappeler les ressources actuellement disponibles et justifier les changements apportés s’il y a lieu.*

### 8.1 Ressources enseignantes

* Membres du personnel professoral et chargé de cours actuellement impliqués dans le programme.
* Au besoin : nouvelles ressources enseignantes requises, profil recherché et plan/calendrier d’embauche.
* Mesures de soutien au personnel enseignant pour l’implantation du programme remanié (formation continue, soutien pédagogique, etc).

### 8.2 Personnel administratif et de soutien

* Ressources humaines (non-enseignantes) actuellement impliquées dans le programme.
* Au besoin : nouvelles ressources humaines (non-enseignantes) requises, profil recherché et plan/calendrier d’embauche.

### 8.3 Ressources matérielles, technologiques et documentaires

* Ressources matérielles (équipement, outils, machineries…) , informatiques, numériques et documentaires (disponibles dans les bibliothèques, centres de documentation ou ailleurs) disponibles et nouvelles ressources à acquérir, s’il y a lieu.
* Espaces (salles de cours, laboratoire, bureaux, espaces de travail, locaux…) disponibles et nouveaux espaces à obtenir, s’il y a lieu.

*Au besoin, inclure en annexe l’avis des responsables de ces ressources (par exemple la direction du campus de Longueuil, les responsables des facultés collaboratrices et des partenaires externes) confirmant leur disponibilité pour les nouveaux besoins engendrés par le remaniement du programme.*

### 8.4 Plan de mise en œuvre

* Étapes et échéancier prévu pour la mise en œuvre du programme remanié.

## 9. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

* Grandes lignes et principaux constats de l’analyse financière du projet, incluant les explications.

*L’analyse financière comporte les revenus anticipés en fonction des effectifs étudiants prévus pour les 5 prochaines années (à établir avec le Service des ressources financières). L’analyse complète sera déposée en annexe du dossier de présentation.*

# LISTE DES ANNEXES

Annexes requises :

* Fiche signalétique du programme
* Descriptifs (cibles de formation et contenu) de chacune des activités pédagogiques
* Analyse financière complète du projet réalisé par le Service des ressources financières[[1]](#footnote-2) (si la création du programme entraîne la création de nouvelles activités pédagogiques ou autres coûts supplémentaires)

Au besoin, le dossier peut également comporter les annexes suivantes :

* Entente de collaboration
* Rapports des analyses de besoins, sondages, enquêtes, études de marché
* Lettres d'appui
* Liste des personnes externes consultées dans l'élaboration du projet de programme

Ainsi que tout autre document jugé pertinent.

1. 1 Pour plus d’informations sur l’analyse financière des projets, veuillez contacter Vicky Richard au Service des ressources financières. [↑](#footnote-ref-2)